

REPUBLIQUE FRANCAISE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(article L. 121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal de la commune de Bandol se réunira en séance ordinaire du 2ème trimestre 2025, **le vendredi 23 mai à 17h**, salle du conseil municipal, mairie annexe, rue Gabriel Péri – 83150 Bandol.

Fait à Bandol, le 16 mai 2025

Le Maire,



- 1 Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme
- 2 Rénovation du centre ancien - Réservation et versement des subventions - Madame COQUILLAT Chantal - 4 rue de la paroisse - AI 226
- 3 Travaux de rénovation énergétique - Gymnase municipal - Adoption d'une convention de service avec TE83 - SYMIELECVAR
- 4 Adhésion de compétence optionnelle à TE83 - SYMIELECVAR de la commune de OLLIÈRES
- 5 Adoption d'un fonds de concours au profit du syndicat mixte de l'énergie des communes du Var (Territoire Energie 83 – SYMIELECVAR) pour la réalisation